

# PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE LANTIER

## SECTEUR 1 : Eau

### Actions déjà en place

- Protéger les prises d'eau potable autour des puits de captage
- Sensibiliser les citoyens à l'échantillonnage de l'eau potable
- Protéger les nappes phréatiques via l'inspection des installations septiques
- Déployer le plan stratégique de gestion et de protection des lacs et bassins versants
- Mettre en place un programme de surveillance de la qualité de l'eau des lacs et de collaboration avec les associations de lac
- Sensibiliser les citoyens et villégiateurs aux enjeux des cyanobactéries et des bandes riveraines
- Sensibiliser les citoyens afin de prévenir la prolifération du myriophylle à épis
- Conservier un couvert végétal sur les bandes riveraines respectant les normes provinciales
- Collaborer avec tous les intervenants (citoyens, associations, organismes publics et parapublics) à la préservation de la santé des lacs et cours d'eau du territoire
- Verdir les bandes riveraines
- Se doter d'un programme de suivi des installations septiques
- Sensibiliser les citoyens aux enjeux des fosses septiques
- Subventionner l'achat d'installations septiques pour les personnes à faible revenu

### Nouvelles actions à déployer

#### Objectif 1: Poursuivre les efforts visant à assurer la santé des lacs et des cours d'eau

- Contribuer à l'atteinte des objectifs des plans directeurs de l'eau des organismes de bassin versant
- Favoriser le suivi de la qualité des eaux de tous les lacs de Lantier
- Sensibiliser les jeunes aux enjeux propres aux lacs
- Classifier l'état des rives des lacs

#### Objectif 2 : Limiter les rejets et impacts des eaux usées sur l'environnement

- Poursuivre l'application du programme de suivi et de gestion des installations sanitaires ★
- Sensibiliser les citoyens à la gestion des eaux usées notamment via le recours à des détergents biodégradables et sans phosphate

#### Objectif 3 : Réduire la consommation d'eau potable

- Faire la promotion de la récupération de l'eau de pluie auprès des citoyens
- Distribuer des barils de récupération d'eau de pluie à prix réduit X
- Favoriser l'installation d'équipements à faible consommation d'eau pour les projets d'écoconstruction (ex. toilette à faible débit, économiseur d'eau pour les robinets et la douche, etc.)

## SECTEUR 2 : Air

### Actions déjà en place

- Se doter d'un plan d'action visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le territoire de Lantier
- Sensibiliser à la réduction de la marche au ralenti des véhicules à l'arrêt
- Isoler les portes et fenêtres de l'hôtel de ville
- Réglementer les feux extérieurs

### Nouvelles actions à déployer

#### Objectif 4 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) des activités corporatives de la Municipalité

- Sensibiliser les employés à la conduite écoénergétique\*
- Doter certains véhicules de systèmes de géolocalisation GPS afin d'assurer une meilleure gestion de la flotte\*
- Remplacer le réseau d'éclairage et de signalisation de Lantier par des ampoules à diode électroluminescente (DEL)\*
- Implanter l'utilisation du biodiesel\*

#### Objectif 5 : Réduire les émissions polluantes provenant de la collectivité

- Reprendre les initiatives de plantation d'arbres ★
- Sensibiliser les jeunes aux enjeux des changements climatiques
- Sensibiliser les citoyens sur les réglementations sur les feux extérieurs X
- Mettre en place un programme de suivi et d'inspection des équipements de chauffage au bois
- Sensibiliser les citoyens aux enjeux d'équipements de chauffage au bois X

## SECTEUR 3 : Sol

### Actions déjà en place

- Privilégier l'utilisation du sable pour le déneigement
- Refouler les neiges en bordure de route plutôt que de les transporter vers des lieux d'élimination
- Réglementer l'usage des pesticides et herbicides sur le territoire
- Sensibiliser les citoyens aux problématiques liées à l'utilisation de pesticides, d'herbicides et d'engrais chimiques
- Entretien des fossés selon la technique du tiers inférieur
- Mise en place de barrières de sédiments
- Sensibiliser les citoyens aux bienfaits de la plantation d'arbres

### Nouvelles actions à déployer

#### Objectif 6 : Promouvoir de bonnes pratiques environnementales auprès des citoyens, des villégiateurs et des industries en matière de gestion des sols

- Établir un répertoire des terrains contaminés
- Étudier la possibilité d'augmenter les amendes pour les contrevenants environnementaux ★
- Sensibiliser la population aux risques de contamination des sols et aux moyens de la limiter
- Favoriser des alternatives à l'asphalte tel que les pavés perméables dans les aménagements

#### Objectif 7 : Améliorer le contrôle du ruissellement et de l'érosion

- Entamer l'évaluation de l'impact de l'usage des bateaux de type « wakeboat » et motomarines sur les berges des lacs
- Obliger à préserver les souches lors de coupes sur des terrains en pente
- Poursuivre les actions de sensibilisation des citoyens aux problématiques liées à l'érosion des sols
- S'assurer que les fossés et les bassins de rétention sont conformes pour les chemins et les entrées, autant publics que privés
- Mettre en place davantage de bassins de rétention et informer les citoyens sur les mesures qu'ils peuvent prendre pour réduire le ruissellement, telles que jardins de pluie et barils récupérateurs
- Se doter d'un plan de gestion de l'eau de ruissellement sur le territoire
- En cas d'incendie installer des bâches de rétention pour prévenir les risques de ruissellement et de contamination des cours d'eau
- Limiter les risques liés à l'épandage de sel aux abords des voies de circulation situées à proximité des lacs X
- Créer un programme visant à planter deux arbres pour chaque arbre coupé
- Étudier la possibilité d'intégrer une réglementation sur la gestion des eaux de ruissellement

## SECTEUR 4 : Gestion interne des affaires municipales

### Actions déjà en place

- Initier une première démarche de politique environnementale engagée en 2007
- Mettre en place une patrouille verte
- Créer un jardin communautaire
- Assurer les séances du conseil municipal sans recours au papier

### Nouvelles actions à déployer

#### Objectif 8 : Intégrer la politique environnementale au cœur de la gestion courante

- Communiquer les fondements de la politique environnementale aux employés municipaux
- Former les employés municipaux sur les bonnes pratiques environnementales à adopter dans leur service
- Élaborer un plan de communication lié à la politique environnementale et au plan vert ★
- Produire un compte rendu de la politique environnementale tous les deux ans
- Ouvrir le mandat du comité des lacs aux enjeux environnementaux inclus au sein de la politique environnementale

#### Objectif 9 : Réduire les impacts environnementaux des activités municipales

- Utiliser des produits sans phosphate et biodégradables pour l'entretien des infrastructures municipales
- Doter l'administration publique d'une politique d'événements écoresponsables formelle
- Doter l'administration d'une politique d'achat de biens et de services écoresponsables et locaux
- Créer des réservoirs d'eau brute pour certaines activités de la Municipalité

#### Objectif 10 : Favoriser la collaboration des acteurs locaux au profit de l'environnement

- Resserrer les partenariats avec les propriétaires, les associations et les organismes œuvrant pour la protection et la mise en valeur de l'environnement ★
- Sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux locaux lors de la journée de la famille
- Améliorer la communication à caractère environnemental sur le site Internet de Lantier
- Sensibiliser les promoteurs à des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre des projets de développement
- Favoriser l'implication des villégiateurs dans la protection de l'environnement à travers les associations de lac X

Calendrier : Établi ■■■■ En cours ■■■■ Court terme ■■■■ 1 à 2 ans Moyen terme ■■■■ 2 à 3 ans Long terme ■■■■ 3 à 5 ans

\* : Action issue du plan d'action 2013-2017 visant la réduction des émissions de GES

\*\* : Action issue du projet de mise à jour du plan d'urbanisme

★ : Action vedette

X : Action issue de la consultation publique

## SECTEUR 5 : Gestion des matières résiduelles

### Actions déjà en place

- Réduire la fréquence des collectes
- Sensibiliser les citoyens à la bonne gestion des matières résiduelles
- Mettre en place de récupérateurs de piles usagées
- Participer au programme ICI on recycle
- Se doter d'un écocentre ouvert à l'année
- Intégrer le principe des 3RV au sein des services municipaux
- Participer au programme RECYC-FRIGO

### Nouvelles actions à déployer

#### Objectif 11 : Réduire les quantités de déchets destinées à l'enfouissement

47. Poursuivre les efforts afin d'atteindre les objectifs provinciaux en matière de réduction des déchets
48. Organiser des campagnes de sensibilisation sur les matières recyclables\*
49. Créer des points de collecte des déchets par quartier avec des bacs de 1 100 L ★
50. Élaborer une campagne de sensibilisation pour inciter les institutions, les commerces et industries à augmenter leur taux de participation au recyclage
51. Sensibiliser les citoyens au compostage X
52. Déployer une collecte à trois voies en collaboration avec la MRC des Laurentides
53. Élaborer une campagne de sensibilisation pour augmenter le taux de participation au recyclage
54. Favoriser la récupération des textiles

#### Objectif 12 : Disposer de façon écologique des résidus domestiques dangereux (RDD), du matériel électronique et des matériaux de construction

55. Relocaliser la réserve de sable afin d'étendre les activités de l'écocentre
56. Ajouter un nouveau conteneur pour la récupération des bardeaux d'asphalte

## SECTEUR 6 : Biodiversité

### Actions déjà en place

- Se doter d'une réglementation visant à minimiser les coupes d'arbres
- Lutter contre la déforestation via la réglementation municipale
- Densifier les projets de développement en vue de limiter l'étalement urbain
- Intégrer la notion de paysage via un plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA)
- Protéger des milieux humides via le règlement de zonage
- Sensibiliser les habitants aux milieux humides au centre d'interprétation du parc l'Herbier

### Nouvelles actions à déployer

#### Objectif 13 : Augmenter la connaissance du patrimoine naturel sur le territoire de la municipalité

57. Établir une stratégie et un plan de gestion des milieux naturels ★
58. Considérer la réglementation des sites d'intérêt naturels et sensibles
59. Cartographier et mesurer la valeur des services écosystémiques rendus par les éléments naturels (floristiques et fauniques) ★

#### Objectif 14 : Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel

60. Mettre en valeur les aspects environnementaux lors de la planification de l'aménagement du territoire
61. Adapter le cadre légal et implanter des incitatifs financiers pour favoriser l'implantation des écoconstructions sur le territoire de Lantier ★
62. Obliger les promoteurs à effectuer des études environnementales en amont de tout projet ★
63. Recourir, dans la mesure du possible, à des espèces indigènes dans l'aménagement paysager
64. Se doter d'une politique de l'arbre ★
65. Protéger les reliefs et paysages en encadrant le développement résidentiel
66. Protéger et mettre en valeur les milieux humides via un plan de protection adapté\*\*★
67. Sensibiliser les citoyens aux bienfaits des milieux humides
68. Augmenter la quantité d'arbres distribués aux citoyens X
69. Maintenir et augmenter la couverture boisée dans le centre du village
70. Étudier la possibilité de créer des corridors écologiques

#### Objectif 15 : Promouvoir la richesse naturelle de Lantier

71. Développer des voies communicantes entre les sentiers pédestres et cyclables pour favoriser les déplacements actifs et non motorisés dans le village
72. Identifier les secteurs d'intérêt esthétique et paysager sur le territoire de Lantier afin d'exploiter leurs potentiels et d'assurer leur protection au sein du PIIA ★
73. Élaborer une cartographie répertoriant les sites de points de vue de la municipalité et en faire la promotion
74. Favoriser l'implantation de réseaux récréatifs (ski de fond, randonnée, piste cyclable)

## SECTEUR 7 : Nuisances et qualité de vie

### Actions déjà en place

- Tenir un registre sur les nuisances observées sur le territoire
- Interdire les entreprises et activités qui pourraient générer des nuisances
- Régir l'affichage commercial, l'entretien des propriétés, l'entreposage extérieur et l'abattage des arbres sur tout le territoire municipal
- Lutter contre l'herbe à poux et l'herbe à puce par arrachage et épandage
- Mettre en place un règlement sur le bruit

### Nouvelles actions à déployer

#### Objectif 16 : Encadrer les sources et les seuils des nuisances

75. Contrôler l'application du règlement obligeant le lavage des embarcations avant leur mise à l'eau afin de prévenir les risques de prolifération du myriophylle à épis
76. Réviser les normes de circulation des véhicules hors-route (vitesse, zone permise, etc.)
77. Donner les formations nécessaires aux employés de la municipalité mandatés pour appliquer les règlements et les lois
78. Effectuer un suivi des espèces envahissantes présentes sur le territoire X
79. Inventorier les pistes et les sentiers, publics et privés, de motoneige et de VTT établis sur le territoire de Lantier
80. Se doter d'une réglementation sur la pollution lumineuse X
81. Lutter contre la pollution sonore via la sensibilisation X

#### Objectif 17 : Poursuivre les initiatives d'embellissement de Lantier

82. Étudier la possibilité d'entretenir des terrains vagues situés sur le territoire de la municipalité
83. Assurer la cohérence de l'affichage publicitaire en fonction du paysage X
84. Encourager un bon entretien des bâtiments et un aménagement adéquat des terrains\*\* ★
85. Favoriser l'apparence extérieure des bâtiments municipaux

Calendrier : Établi ■■■■ En cours ■■■■ Court terme ■■■■ 1 à 2 ans Moyen terme ■■■■ 2 à 3 ans Long terme ■■■■ 3 à 5 ans

\* : Action issue du plan d'action 2013-2017 visant la réduction des émissions de GES

\*\* : Action issue du projet de mise à jour du plan d'urbanisme

★ : Action vedette

X : Action issue de la consultation publique